

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°47**

Séance du 26 novembre 2024

Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre à 19 heures 00 minute, le conseil municipal de la commune de PIERRERUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier DERUPTY, Maire.

Date de convocation : 21/11/2024

Présents : Didier DERUPTY, Michel PIGAGLIO, Hervé DAUBET, Éric JEAN, Florian JEAN, Fabienne MILLET, Mathieu RICHARD, Kevin ROLANDO.

Quorum atteint.

Absents excusés : Fabian JEAN-RIVIAL a donné procuration à Michel PIGAGLIO
Agnès GUERRINI a donné procuration à Fabienne MILLET

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé DAUBET, soumis au vote :

Approuvé à l'unanimité.

→ *Le procès-verbal du conseil municipal du 20/11/2024 sera mis aux voix lors du prochain conseil municipal.*

Décisions du Maire : Néant.

ORDRE DU JOUR :

1/Élection à la commission de délégation de service public :

M. le Maire rappelle que la séance du conseil municipal du 12/10/2020 a fixé les conditions de dépôt de candidatures à la commission de délégation de services publics

Lors de la séance du 01/06/2022 ont été élus :

- Thomas LEBRETON, Michel PIGAGLIO, RICHARD Mathieu : membres titulaires
- Hervé DAUBET, JEAN Eric, Fabian JEAN : membres suppléants

Considérant la vacance de poste survenue depuis 2024, M. le Maire propose de procéder à l'élection de la commission de délégation de service public.

Il est rappelé aux membres de l'assemblée que la commission de délégation de service public doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel (article D.1411.3 du Code général des collectivités territoriales).

Cette commission est présidée par Monsieur le Maire.

ÉLECTION DES TITULAIRES :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1
➤ JEAN Fabian
➤ PIGAGLIO Michel
➤ RICHARD Mathieu

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants : 10	Suffrages exprimés : 10
	Liste 1
Nombre de voix :	10

Sont élus pour la totalité des procédures mises en œuvre pendant le mandat de l'assemblée délibérante :

Membres titulaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ JEAN Fabian ➤ PIGAGLIO Michel ➤ RICHARD Mathieu

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1
<ul style="list-style-type: none"> ➤ DAUBET Hervé ➤ JEAN Éric ➤ GUERRINI Agnès

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants : 10	Suffrages exprimés : 10
	Liste 1
Nombre de voix :	10

Sont élus pour la totalité des procédures mises en œuvre pendant le mandat de l'assemblée délibérante :

Membres suppléants
<ul style="list-style-type: none"> ➤ DAUBET Hervé ➤ JEAN Éric ➤ GUERRINI Agnès

La séance est close à 19h15.